

SEANCE DU 13 JANVIER 2024

PRESENTS : Michel ARNAUD - Yannick BONY – Fabrice BORDERIE - Gilles BOULAY – Pierre GIACOMELLO – Marie-Pierre LAFONT – Danielle ROUX

Départ Michel BOYER

Le Maire renouvelle l'information du départ imminent de Michel BOYER. Pour l'instant aucune candidature n'a été déposée à la mairie. Le nombre d'heures sur ce poste ne facilite pas le recrutement et il est impossible de créer un emploi à temps plein pour une si petite commune.

VSB projet éolien

Le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de VSB indiquant le début des travaux au 15 janvier. Une réunion est prévue le 29 janvier avec la mairie et l'ONF. Ce sera l'occasion de rencontrer le nouveau technicien ONF, M Barlot, qui a pris ses fonctions sur notre secteur au 1^{er} janvier.

Prime du pouvoir d'achat

Le Maire propose d'accorder une prime au pouvoir d'achat à l'ensemble des employés de la commune.

L'ensemble du conseil municipal donne son accord pour cette proposition.

Fourrière et stérilisation des chats errants

Le Maire propose de renouveler la convention concernant la mise en fourrière des chiens errants abandonnés ainsi que de passer une convention avec l'APA pour la stérilisation des chats errants. Cette convention engage la mairie pour une participation financière seulement en cas de stérilisation.

La proposition est validée par l'ensemble conseil municipal.

Voyage scolaire école de Gelles

L'école de Gelles a sollicité les communes pour participer à hauteur de 130 euros par enfant au voyage scolaire de fin d'année. La demande concerne seulement 2 enfants sur ce projet de voyage pour Tortebesse.

L'ensemble du conseil municipal approuve la demande.

SMCTOM et CITEO

Danielle Roux déléguée au SMCTOM informe le conseil municipal qu'un container pour déposer les déchets du cimetière (fleurs sèche, terre des pots) va être installé au cimetière ainsi qu'un bac pour recueillir les pots plastic ou en terre cuite 'du cimetière'.

Le maire indique que sur conseil du SMCTOM, la commune a signé une convention avec CITEO dans le cadre des déchets abandonnés.

EDF - ENEDIS

L'ensemble de la population a reçu ou va recevoir un courrier de la part d'ENEDIS pour participer à une expérimentation. Il s'agit pendant une période d'un mois **ou deux** d'une coupure de l'électricité au-delà d'une certaine consommation, 1 jour par semaine et pendant 2h. Les détails seront indiqués sur le courrier.

Les personnes qui ne veulent pas participer doivent le faire savoir à ENEDIS. Sans retour de leur part ils seront pris en compte dans le cadre de l'expérimentation.

Divers

Le sapin de Noël va être enlevé le 20/01/2024.

La porte d'entrée du gîte a été changée.

Relecture : Gilles BOULAY et Danielle ROUX